



Anne Hidalgo annonce 14 nouvelles mesures pour la sécurité des Parisiens et des visiteurs

Anne Hidalgo, Maire de Paris, a annoncé lundi devant le Conseil de Paris 14 nouvelles mesures qui vont renforcer, dans tous les secteurs, l'action de la Ville en faveur de la sécurité des Parisiens et des visiteurs.

Si la sécurité des Parisiens et des visiteurs est une compétence directe de la Préfecture de Police, la Ville de Paris soutient fortement le travail des forces de l'ordre, en les dotant de moyens financiers importants, en mobilisant de nombreux agents municipaux sur des missions complémentaires de celles de la police, et en menant dans tous les quartiers des actions qui contribuent à la sûreté de l'espace public et des équipements municipaux.

361M€ consacrés en 2015 à la sécurité et à la prévention

La Ville de Paris a consacré cette année 361M€ au financement de ses actions de sécurité et de prévention. Elle a notamment attribué une subvention de 285M€ à la Préfecture de Police, lui fournissant ainsi près du tiers de son budget total, un effort qui sera maintenu en 2016.

La direction de la prévention et de la protection (DPP) compte aujourd'hui plus d'un millier d'agents. Ils assurent chaque jour des missions de surveillance et de protection de l'espace public et des bâtiments municipaux, essentielles pour la vie quotidienne des habitants. Son centre de veille opérationnelle, qui travaille en lien étroit avec la Préfecture de Police, est raccordé 24h/24 e 7j/7 à près de 600 sites.

La Ville réalise aussi chaque année de nombreux investissements pour la sécurisation de ses bâtiments municipaux : installation de visiophones et de sas de sécurité à l'entrée des crèches et des écoles, aménagement des abords des établissements publics pour limiter le stationnement de véhicules ou de poubelles, mise en place de bouton d'alerte « anti-agression » dans les musées, etc.

De nouvelles mesures engagées suite aux attentats de janvier

Suite aux attentats de janvier 2015, Anne Hidalgo a engagé de nouvelles actions. Tous les agents de la Ville menant des actions de sécurité ont été équipés de gilets pare-balles et 500 bombes lacrymogènes supplémentaires ont été acquises. Les 1.700 adresses « Vigipirate » ont

été auditées et 85 d'entre elles ont été identifiées comme nécessitant d'être mieux protégées. Un avenant au plan de vidéoprotection a été adopté par le Conseil de Paris, pour déployer 165 caméras supplémentaires sous deux ans, en complément des 1.044 déjà existantes.

La Ville a aussi engagé 30 nouvelles opérations de visiophonie dans les crèches et conduit 88 opérations de sécurité dans les écoles et les collèges. La formation des personnels aux gestes d'urgence et aux mesures d'évacuation a été renforcée, tout comme la veille aux phénomènes de radicalisation.

« Les attentats qui ont une nouvelle fois meurtri Paris le 13 novembre dernier nécessitent d'accélérer la mise en œuvre des actions décidées depuis janvier et de prendre d'autres mesures complémentaires », a annoncé lundi Anne Hidalgo.

La Maire de Paris et son adjointe, Colombe Brossel, ont tenu à agir sur tous les fronts :

Des agents plus nombreux et mieux équipés

1. 30 agents supplémentaires seront recrutés en 2016 pour renforcer les équipes de la DPP : il s'agira très majoritairement d'inspecteurs de sécurité présents sur le terrain, mais aussi d'ingénieurs spécialisés dans la prévention situationnelle (diagnostics de sécurité) ;
2. La dotation en gilet pare-balle sera étendue aux agents présents occasionnellement sur le terrain ;
3. Des films de protection seront posés sur les vitres des véhicules, pour éviter la projection d'éclats en cas de jets de projectiles ;

Des lieux publics mieux protégés et surveillés

4. Les 165 nouvelles caméras seront déployées dès 2016, et non plus sur deux ans. Les conservatoires et une vingtaine de sites sportifs supplémentaires seront raccordés au centre de veille opérationnelle ;
5. Les crèches, qui faisaient déjà l'objet d'une attention particulière de la part de la Ville, seront officiellement intégrées dans le périmètre prioritaire « Vigipirate » ;
6. L'installation de visiophones et de sas de sécurité dans les crèches et les établissements scolaires, ainsi que le renforcement des clôtures, seront accélérés.
7. Des films opacifiants seront posés sur les vitres des établissements qui donnent sur la voie publique ;
8. Un protocole de sécurisation des conservatoires sera établi et permettra de programmer au cas par cas les aménagements nécessaires ;

9. Des boutons d'alerte agression seront installés dans les conservatoires et les bibliothèques qui le nécessitent, à l'instar de ce qui existe dans les musées ;
10. Des sas de sécurité ou des portes à gâches électriques seront installés dans les centres sportifs les plus isolés ;

L'écosystème de l'innovation mobilisé contre le terrorisme

11. Un « hackathon » sera organisé en janvier 2016 pour développer de nouvelles solutions de gestion de l'urgence et d'information du public en cas de crise ;
12. Une plateforme d'incubation « Défense & Sécurité » sera créée dans un incubateur de la Ville de Paris, en associant les grandes entreprises du secteur ;
13. Une réflexion va être ouverte pour constituer une base de données de scans 3D des principaux lieux de spectacles et de manifestations sportives, qui sera mise à disposition des forces de sécurité pour faciliter et accélérer leur intervention ;

Des parents mieux informés

14. Les parents qui ont un enfant en crèche seront informés en temps réel, par SMS, en période de crise (22.000 numéros déjà collectés).

Contact presse : Matthieu Lamarre / 01.42.76.49.61 / presse@paris.fr